

**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 juillet 2022**

**DELIBERATION N°22/104**

---

**Protocole de Coopération entre  
la Communauté de Communes de la Vallée du Garon (CCVG) et l'EPORA  
PC004**

---

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes ;

- VU le Décret modifié n°98-923 du 14 octobre 1998, portant création de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) ;
- VU le Décret 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU le Programme Pluriannuel d'Intervention 2021-2025 approuvé par la délibération n°21/029 du Conseil d'Administration en date du 5 mars 2021 ;
- VU la Délibération n°21-030 du Conseil d'Administration du 5 mars 2021 portant modalités de gestion du fonds de minoration et des participations aux études ;
- VU le projet de protocole de coopération présenté par la Directrice Générale et joint à la présente délibération.

Sur proposition du Président,

- ✓ Approuve la stratégie foncière partagée entre la Communauté de Communes de la Vallée du Garon et l'EPORA concourant à la réalisation du projet de territoire de l'intercommunalité et s'inscrivant dans les documents de programmation et de planification locaux.
- ✓ Prend acte des dispositifs d'incitation mis en place par l'intercommunalité en faveur de l'action foncière publique.
- ✓ Approuve le programme d'études foncières intercommunale, estimé à 400 000 € HT dont l'EPORA prendra en charge une quote-part financière conformément à la délibération n°21/030 du 5 mars 2021.
- ✓ Approuve la trajectoire financière prévisionnelle et indicative de **18 M€ HT** en dépenses et de **11 M€ HT** en recettes sur la durée du protocole

Mandate la Directrice Générale, à l'effet de :

- Finaliser sur les bases retenues le texte de la convention,
- Signer cette convention dans un délai de 12 mois à compter de l'instance,
- Mener à bien toutes les actions nécessaires à sa mise en œuvre.

La Directrice Générale

DocuSigned by:  
*Florence HILAIRE*  
EBC60336457847D...

Florence HILAIRE

Le Président du Conseil d'Administration

DocuSigned by:  
*Hervé Reynaud*  
21C3D4940AF943A...

Hervé REYNAUD

Pour le Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes  
et du département du Rhône,  
par délégation,  
le Secrétaire Général Adjoint pour les affaires régionales

7/7/2022

DocuSigned by:  
*Sylvain PELLETERET*  
BFDAC10A80DC4A7...

Sylvain PELLETERET